

Schème

Médiations créatives en entreprise

Référentiel du stage

Principes et organisation d'ateliers de Médiations créatives en entreprise

Luni 21, mardi 22, mercredi 23 mars 2022

I) Les médiations créatives en entreprise :

Les ateliers de médiations créatives en entreprise ont pour but de permettre aux employés de reprendre conscience de leurs ressources personnelles et expression de soi.
Explorer sans souci d'efficacité immédiate ses capacités personnelles ou nouveaux champs créatifs.
Elles renforcent la cohésion d'équipe, la valorisation du personnel, la reconnaissance des managers vis à vis de leur équipe.

II) Durée du stage : 2 jours 1/2 / 15 h

III) Prérequis :

- Ce stage s'adresse aux personnes ayant une pratique certifiée d'ateliers créatifs.
- L'inscription au stage demande la transmission d'un dossier de créations artistiques personnelles ainsi que de présentation d'interventions en ateliers plastiques.

IV) Objectifs visés par le stage :

1) Présentation de :

- Des principes et contenus attendus pour l'organisation des médiations créatives en entreprise.
- L'analyse de la demande exprimée par l'entreprise pour comprendre la pertinence d'y répondre par un projet de médiations créatives.

2) Evaluation :

- Des effets des ateliers de médiations créatives en entreprise.

Durant le stage, des ateliers théorico-pratiques permettront d'évaluer et de percevoir ce que les médiations créatives engagent.

V) Programme :

1er jour : Structure et contenus des médiations créatives

9h30-12h30 / 14h-17h

Matin

Accueil.

- Présentation par les participants de leur parcours et de leur projet en entreprise.
- 3 ateliers de créations plastiques : collage, peinture, modelage.

Après-midi

- Evaluation des savoirs et pratiques de médiations créatives des participants.
- Evaluation des aptitudes des différentes personnes du groupe pour adapter les pratiques à leur individualité.
- Organisation de l'espace au sein de l'atelier.

2 ème jour : Analyse de la demande

9h30-12h30 / 14h-17h

Matin

- Ritualisation de la phase d'accueil, fixer les règles et le cadre des ateliers.
- Atelier de mise en pratique.
- Analyse de l'atelier de mise en pratique.
- Respect des règles déontologiques de l'institution et des ateliers créatifs.
- Présentation du projet à l'entreprise en amont.

Après-Midi

- Proposition par les stagiaires d'ateliers en lien avec une problématique d'équipe, mise en pratique (atelier).
- Evaluer oralement les propositions d'ateliers effectués.
- Emettre des propositions alternatives.

3 ème jour : Evaluation des effets des ateliers de médiations créatives en entreprise

9h30-12h30

Matin

- Atelier écriture / Faire émerger les éléments rencontrés et analyser les effets.
 - Proposition de complément(s) si besoin (stages, formations).
 - Evaluation du stage, délivrance de l'attestation de suivi de stage en médiations créatives en entreprise.
-

VI) Formateur :

- Olivier Saint-Pierre

VII) Moyens pédagogiques :

- Local de formation : 34 rue des Rancy, 69003 Lyon.
- Matériels, équipement : Wifi, Ecran, iconographie nécessaire à la formation, tableau.
- Site internet : www.art-therapie-lyon7.fr.
- Dispositions pédagogiques pour mal entendants (hors interprète).

VIII) Tarifs :

Financement pris en charge : 500 €

Financement individuel : 350 €

ATMAO -Schème

Certifié Qualiopi

Direction : Olivier Saint-Pierre

SARL unipersonnelle ATMAO Siret : 824 044 515 00016 APE 8559A

N° d'activité 84 69 14896 69 enregistré auprès du préfet de la région Rhône-Alpes

> Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Siège social :

Schème ATMAO

25 avenue de Verdun, 69130 Ecully

Tel : 04 78 33 05 14 / port 06 10 07 25 69

Email : scheme@artherapielyon.fr

site : www.art-therapie-lyon7.fr

Local de formation :

Schème

34 rue des Rancy, 69003 Lyon

Métro B, Place Guichard ou Saxe Gambetta

Accessibilité aux personnes handicapées

